

DECEMBRE 2024

N° 6



*Le petit Journal
de la
Bibliothèque Sonore
du Pays d'Apt*



Nous vous rappelons que nos PERMANENCES ont lieu tous les jeudis

de 14H à 16H30 (en juillet-août : de 10H à 12H)

171, avenue Eugène Baudouin à APT - 06 02 39 44 94

<http://www.bibliotheque-sonore-apt.org/>

<https://www.facebook.com/bsApt>

bibliotheque.sonore.apt@gmail.com



Bibliothèque Sonore du Pays d'Apt



Page 2

L'ANNEE 2024 va prochainement tirer sa révérence et faire place à la suivante.

Au cours de celle-ci, nous avons assuré régulièrement nos permanences à APT – 171 Rue Eugène Baudouin, tous les jeudis, et nous continuerons au cours de l'année prochaine.

Nous vous rappelons que La Bibliothèque Sonore d'Apt et l'Association des Donneurs de Voix enregistrent des livres et des revues qui sont **prêtés gratuitement**, sous forme de CD, de clef USB ou de carte SD, **exclusivement aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap visuel ou moteur attesté** (reconnaissance d'Utilité Publique).

Les livres et revues enregistrés, sont pris à la Bibliothèque lors des permanences ou **livrés à domicile gratuitement par La Poste et retour**.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et nous serons là pour vous accueillir et vous aider dès 2025.



Cliquer sur le lien ci-dessous pour voir la vidéo

[Bibliothèques-sonores_2022-01_avec_voix_off.mp4 - pCloud](#)

NOS ACTIVITÉS AU COURS DU SECOND SEMESTRE

1er JUIN 2024

Réunion régionale au domaine Sainte Victoire à FUYEAU avec Jacques THOMAS, Président de la Bibliothèque de MANOSQUE.

22 JUIN 2024

Repas des Associations à GARGAS.

9 JUILLET 2024

Remise de la médaille d'or à « Thiouss » DDV (Donneuse de Voix) depuis plus de 25 ans.



7 SEPTEMBRE 2024

Participation au Salon des Associations à APT.

14 SEPTEMBRE 2024

Participation au Salon des Associations à GARGAS.

28 & 29 SEPTEMBRE 2024

Participation au Congrès National à LYON-ECULLY de la Présidente et de la Trésorière.



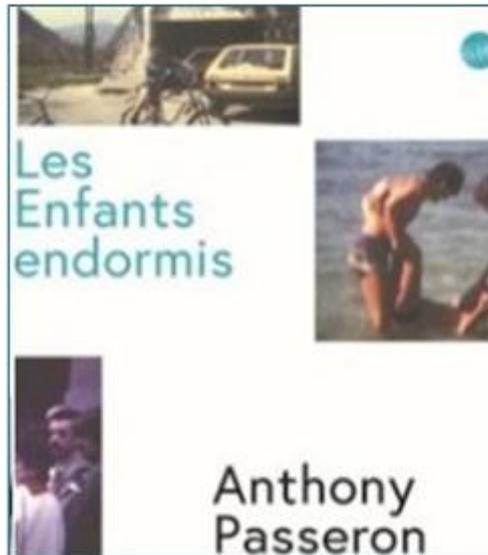
2 OCTOBRE 2024

Participation de la BS d'APT à la Journée de la Vue.



ACTUALITÉS de l'ADVBS

Prix Littéraire National de l'Audiolecture 2024



24 juin 2024

Les dés sont jetés ! le quatorzième PRIX LITTÉRAIRE NATIONAL DE L'AUDIOLECTURE, a été attribué par les jurys d'audiolecteurs à :

Anthony PASSERON pour LES ENFANTS ENDORMIS paru aux éditions GLOBE

Rappelons que le Prix Littéraire National de l'Audiolecture est le seul prix en France à être décerné par des jurys de personnes empêchées de lire, à partir d'enregistrements audio réalisés par nos bibliothèques sonores. Il récompense un premier ou second roman d'un(e) auteur(e) français(e) vivant en France et n'ayant pas reçu de prix littéraire significatif.

Pour ce résultat, **396 audiolecteurs** répartis dans **61 bibliothèques sonores** en France ont, en leur âme et conscience, fait leur choix parmi les trois titres sélectionnés

LES BIBLIOTHEQUES SONORES & LES LIONS

[La revue des Lions et la vue.pdf - pCloud](#)



La TRESORIÈRE de la BIBLIOTHÈQUE SONORE du PAYS d'APT



Mon nom est Christiane DELPECH et je suis DDT (Donneuse de temps) à la Bibliothèque sonore du Pays d'APT depuis plus de 15 ans.

Après avoir occupé le poste de Secrétaire pendant quelques années, je suis chargée actuellement de la « Communication médias », c'est-à-dire que j'assure la maintenance de notre site web, de notre page Facebook et depuis peu de la parution du « Petit Journal » relatant la vie de notre bibliothèque.

A la suite du décès de Régine TADEUSZ, notre précédente Trésorière, il m'a été demandé de la remplacer, ce que je m'efforce de faire depuis le début de cette année.

J'ai pris la mesure de cette responsabilité, car le rôle du Trésorier est important au sein d'une structure.

Il consiste en la gestion des finances en surveillant les dépenses et les comptes bancaires. Une comptabilité précise et à jour doit enregistrer les transactions financières.

De plus, le Trésorier participe à l'élaboration du budget annuel en s'assurant qu'il est réaliste et équilibré.

Tout comme le Président, son rôle est encadré.

Bien que la présence d'un Trésorier ne soit pas obligatoire il reste indispensable pour veiller au bon fonctionnement de l'entité. Dans les faits, son rôle consiste à :

- Définir les objectifs des dépenses à engager pour réaliser le programme d'activité ;
- Préparer le budget prévisionnel en accord avec les objectifs à court, moyen et long terme ;
- Proposer les objectifs à atteindre sur le plan des ressources ;
- Émettre des propositions concernant la gestion.

De ce fait, le Trésorier n'est pas un simple caissier ou comptable. Son rôle va au-delà du contrôle financier de l'entité, car il endosse véritablement le rôle de gestionnaire de compte. Ainsi, il se doit d'avoir de bonnes connaissances en comptabilité, une connaissance approfondie de la structure pour laquelle il travaille et une relation cordiale et sincère avec le président, voire avec tous les autres responsables.

Bien que n'étant pas comptable de formation, j'ai acquis quelques connaissances sur le sujet et j'espère remplir au mieux ma mission pour notre BS.